

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
20/03/2017	11/04/2017	2017-278

1. Intitulé du projet

Lotissement Le Clos du Bois d'Amourette (réalisation d'un lotissement de 17 parcelles viabilisées)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL BOIS D AMOURETTE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Eddy MONTHIEUX gérant

RCS / SIRET

823976315 00017

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51° a)

Défrichement d'une surface inférieure à 1HA

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une emprise inférieure à 4000m² portant partiellement sur les parcelles AN 648 et 649 située au lieudit MONTMAIN sur le territoire de la Commune de Sainte Anne en vue de la réalisation d'un lotissement de 17 parcelles.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est un préalable à la la création d'un lotissement de 17 parcelles viabilisées

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 4 mois seront séquencés en 2 phases.

La première phase consistera en réalisation du défrichement de l'emprise ,

La deuxième en la réalisation des terrassements et des réseaux divers (voir annexe " Programmes des travaux")

Les lots seront vendus à des acquéreurs (personne physique ou morale) en vue de la construction de maisons individuelles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le projet présentera un fonctionnement normal de lotissement régi par son règlement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande d'avis au titre de l'archéologie préventive et fera l'objet d'une demande de permis d'aménager déposée en Mairie de Sainte Anne ainsi que d'une demande d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

ce formulaire est rempli pour la procédure d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise voirie interne	1844 m ²
Surface des lots	10141 m ²
Emprise espace vert (bassin de rétention)	436 m ²
Superficie globale	12421 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieudit MONTMAIN
97180 SAINTE ANNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 16 ° 14 ' 20 " — Lat. 61 ° 22 ' 36 " —

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " — Lat. ___ ° ___ ' ___ " —

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " — Lat. ___ ° ___ ' ___ " —

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : Taillis anciens issus de la forêt caractéristique de la zone de Sainte Anne

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols révisé
Zone INAd applicable à l'ensemble du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Le projet est situé sur le territoire de la commune de Sainte Anne
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

Approuvé le 4 septembre 2008 pour le PPRN

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé -au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Déblais constitués lors du décapage de l'emprise de la voirie (terre végétale de faible épaisseur coiffant le substratum calcaire) Excédent déblais / remblais : 300m3
	est-il déficitaire en matériaux ?			
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel				
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

			le projet est soumis à autorisation de défrichement.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sismiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sismiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	X: <input type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux (4 mois)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	X	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Emissions lumineuses liées à l'éclairage public du lotissement</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Assainissement à la parcelle prévu dans le règlement du lotissement</p> <p>Evacuation des eaux pluviales via un réseau collecteur sous voirie et bassin de rétention préalablement au rejet dans le réseau EP existant.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

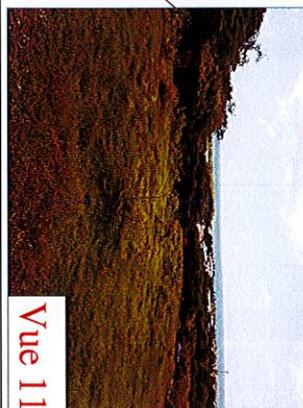
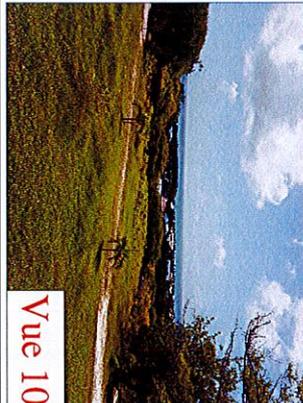
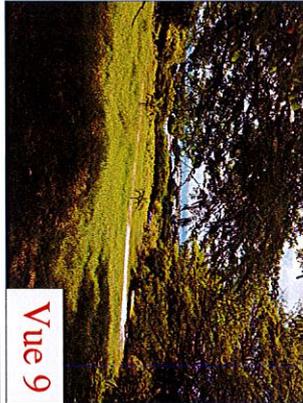
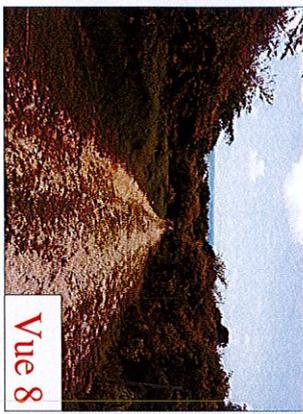
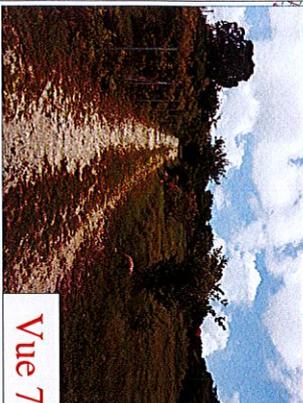
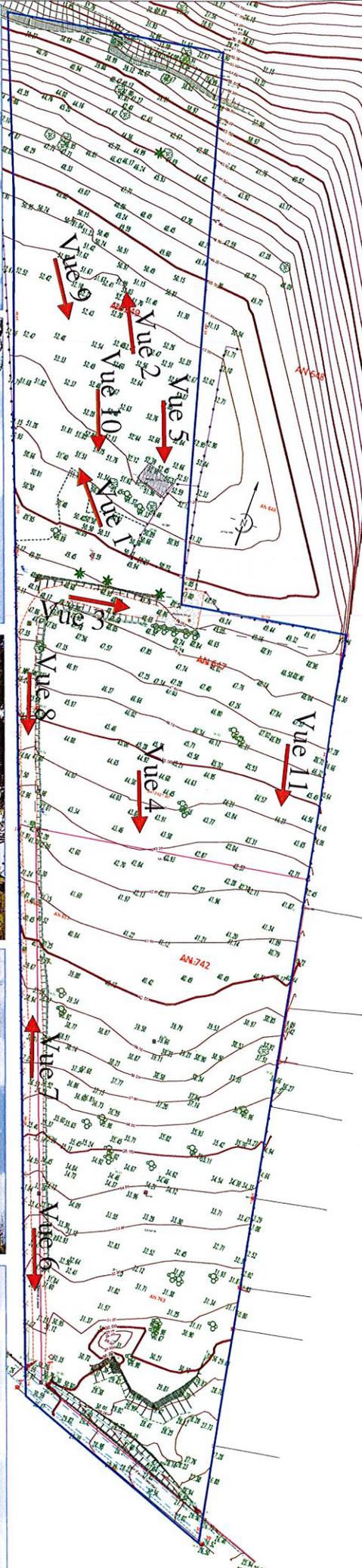
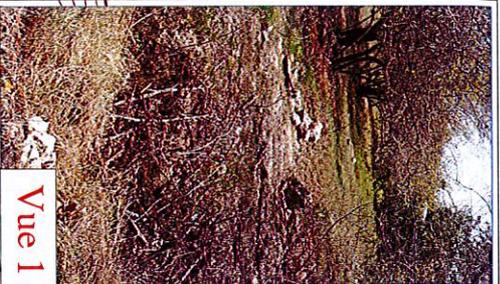
Empty response area for question 7.

LE BOIS D'AMOURLETTE
4, Rue Jean AUDEBERT - ZAC de Mondong
97122 BAIE-MAHAULT
Tél.: 0290 32 08 38 - Fax : 0290 32 07 88
Site : 029 328 318 00017 - APE : 88102

Description des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine

La SARL le BOIS D'AMOURETTE envisage de réaliser une opération d'aménagement des parcelles AN 242, 647, 649, 651, 742 et 743 en vue de la création d'un lotissement de 17 lots. Elle sollicite une autorisation de déboisement portant sur une surface de 4000m² de la parcelle AN 649 section MONTMAIN située à Sainte Anne Guadeloupe. Cette annexe a pour but de présenter les effets possibles de l'opération sur l'environnement et la santé humaine mais également les mesures envisagées afin de les éviter ou les réduire.

Domaine	Effets possibles	Mesures d'Evitement, de Réduction et de compensation
Milieux Naturels	Destruction du couvert végétal	Mesures de compensation : favorisation du reboisement par l'ONF par paiement de la taxe prévue de 1€ / m ² déboisé
Eaux superficielles	Perturbation de l'écoulement des eaux de surface, augmentation du ruissellement, modification de la perméabilité des sols	Mesures de réduction : Stabilisation des zones défrichées afin d'éviter le ravinement, système de collecte d'eaux pluviales vers bassin de rétention Mesures d'évitement : élimination des arbres présentant un risque pour la sécurité, clôture du site et interdiction d'accès aux personnes étrangères au chantier
Risque et Sécurité	Glissement de terrains / fragilisation par dessouchage	Mesures d'Evitement et de Réduction Evacuation rapide des matières végétales afin de limiter la décomposition sur le site Utilisation d'engins en bon état d'entretien
Pollution de l'Air	Projection de poussières par les engins ou par le transport des matériaux, dégagement de gaz d'échappement par les engins, nuisance olfactive liée aux matières végétales en décomposition	Mesures d'Evitement Circulation d'engins de chantier aux normes Horaires de chantier stricts
Nuisances sonores	Nuisances sonores liées au tronçonnage et aux engins de chantier pour les habitations riveraines	



MAÎTRE D'OUVRAGE :

- SARL LE BOIS D'AMOURETTE -
4 rue Jean Audebert - Moudong Centre
97122 BAIE-MAHAULT

Bureau d'Etudes V.R.O.

Imm. Le Sommet
18, rue le Forest
97122 Baie-Mahault - Jarry
Tél. : 0590 26 84 02
Fax. : 0590 26 60 88

Département de la Guadeloupe - Commune de SAINTE-ANNE

PA6

Projet d'un lotissement
LE CLOS DU BOIS D'AMOURETTE
DEMANDE PERMIS D'AMENAGER

NOMENCLATURE :

Environnement proche

DATE : septembre 2016

Ech. : 1/750e

DPA-006

